

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2009

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE - (n° 1622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. de Ruy-----
ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 1, substituer au mot :

« concertée »,

le mot :

« concerté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de cohérence.